

Compte rendu Conseil d'école (1)

07/11/17

Personnes présentes :

Commission scolaire : Erika Vorger, Julie Pont, Rellier-Tisserand Annie
Parents : Hamelet Séverine, Malaval Yvan, Montmayeur Valérie, Labarbarie Florent, Khairy Géraldine, Cadeau Sonia
Équipe éducative : Isabelle Serratrice, Julie Gauche, Ingrid Oléon
Personnel municipal : Clothilde Ledanois, Monique Hotte, Begoña Orecchioni
DDEN : Mme Françoise Roux-Mollard

Excusés : Jean-Michel Vorger, Myriam Blanchard, Nadine Rellier, Fabienne Bouvier,

1 – Présentation des représentants de parents d'élèves :

	Maternelle	CP-CE1	CE2-CM2
Titulaire (T) / Remplaçant (R)	Mr Malaval Yvan (T) Mme Hamelet Séverine (R)	Mr Labarbarie Florent (T) Mme Montmayeur Valérie (R)	Mme Cadeau Sonia (T) Mme Khairy Géraldine (R)

Les coordonnées des représentants de parents d'élèves au Conseil d'école ont été affichées à l'entrée de l'école et transmises dans les cahiers de liaison pour permettre aux familles de faire remonter des questions qui pourront être traitées aux conseils d'école. Elles sont aussi mises sur le site de l'école.

2 – Vie de l'école : règlement intérieur, effectifs, calendrier, classe découverte, péri-scolaire, travaux...

2 – 1 - Règlement intérieur :

Aucune modification n'a été apportée au règlement intérieur de l'école qui s'aligne sur celui départemental.

Le règlement intérieur est donc validé.

2 – 2 – Effectifs / Saisonniers :

4 PS + 12 MS + 7 GS = 23 élèves de maternelle
11 CP + 10 CE1 = 21 élèves en CP-CE1 + 2 s = 23 élèves
9 CE2 + 10 CM1 + 6 CM2 = 25 élèves en CE2-CM + 1s (déjà là) = 26 élèves
Soit un total de 70 élèves début novembre (72 cet hiver)

3 saisonniers prévus à ce jour, dont une déjà arrivée :

- CP Aloïs Fonfrède (?)
- CE1 Gaspar Malartre-Robert
- CE2 Ambre Charbonnel

2 – 3 – Calendrier :

cf, la note de rentrée et le calendrier.

- Spectacles au Dôme : Les CP-CM sont allés voir « en Cirque » le 5 octobre. Les maternelles iront voir « Monde » le 12 janvier.
- Piscine : reprise des séances cette année avec les CM1
- Gymnase le jeudi après-midi de la période 2.
- Médiathèque : du changement cette année 3 séances pour la classe des maternelles uniquement.
- Ski : Les séances seront organisées sur une semaine complète (semaine du 22 janvier 2017), tous les après-midi. Le ski alpin sera proposé à tous les élèves de CP-CM2 n'ayant pas atteint le niveau étoile d'or. Pour les élèves de CE2-CM ayant déjà l'étoile d'or, du snowboard sera proposé. Il devrait normalement y avoir 2-3 groupes de snow et 4-5 groupes de ski alpin. Pour le snow, comme l'an dernier, nous demanderons aux différents magasins de sport de Valmorel si le matériel pourra être prêté gracieusement. Cette année, nous nous déplacerons jusqu'à la station à l'aide d'un Valmobus.
- Ski à Méribel : journée offerte par le Conseil Départemental le lundi 29 janvier.
- Raquettes à neige : 6 séances tous les jeudis matin, à cheval sur les périodes 3 et 4. A confirmer en fonction de la disponibilité des raquettes de la Circonscription.
- Spectacle de Noël : Il aura lieu, le vendredi 15 décembre, à Valmorel suivi d'un goûter de Noël et de la venue du Père Noël tout cela offert et organisé par l'APE.
- Sortie de fin d'année : pour le moment idée d'accrobranche à Séz («répare des écureuils»). Nous avons aussi la possibilité d'aller sur l'accrobranche de Valmorel. Il faudra contacter Mr Dunand Mathieu (06.66.16.22.23).

2 – 4 – Projets :

- **Projet d'école** : il a été réécrit pour 2017-2020 et la première étape, validée par notre inspecteur. 5 grands axes ont été retenus :
 - Oraliser et produire des écrits
 - Se familiariser avec l'outil numérique et l'utiliser
 - Utiliser des évaluations régulières et variées pour ajuster l'enseignement et améliorer les résultats des élèves
 - Enrichir sa culture artistique
 - Permettre une vraie liaison CM2-6ème en raison du nouveau cycle 3

Il restera les actions à mettre en œuvre. Dès que le Projet sera abouti, il sera à nouveau présenté en conseil d'école.

- **Autre projet** : travail en coordination avec l'Agence Régionale de Santé, la CPAM et le soutien de la CCVA et Coeur de Tarentaise... ainsi qu'avec la Maison de la santé d'Aigueblanche autour d'un programme de santé publique nommé PACAP (Petite enfance, Alimentation, Corpulence, Activité Physique) pour sensibiliser les enfants à l'équilibre alimentaire et au bien manger... Cette année, Mme Toutain (diététicienne) interviendra 4 après-midi auprès des Maternelles-CE1. Ce programme propose aussi de l'éveil corporel, pour les plus jeunes enfants et organisera une exposition à la maison de la santé.

2 – 5 – Périscolaire :

Garderie :

Begoña dit qu'il y a beaucoup d'enfants et particulièrement beaucoup de maternelles par rapport aux années précédentes. Jusqu'à 18 enfants le soir. Elle demande quelle est la limite d'effectifs. La Mairie répond qu'il n'y a pas de limite de nombre. Dans la mesure du possible, la commune peut mettre une personne en renfort. Par contre, cela nécessite que le nombre d'inscrits soit anticipé.

En effet, quelques familles inscrivent leurs enfants à la dernière minute, ce qui ne permet pas d'organiser au mieux l'accueil.

Begoña demande qu'un cahier d'inscription, comme pour la cantine, soit mis en place. La commission scolaire, à chaud, n'y est pas favorable mais demande à y réfléchir. Il est aussi suggéré que l'inscription se fasse grâce à un système informatique. A voir...

Dans un premier temps, la mairie redonnera les règles d'inscription aux familles avant de revoir le système d'inscription.

Par ailleurs, les parents délégués se font le relais concernant le tarif « élevé » de la garderie (forfait de 2,40€ le matin et 5,40€ le soir).

La mairie rappelle que, malgré ce tarif « élevé », la garderie n'est pas à l'équilibre budgétaire et est déficitaire. Si la Commune le pouvait, elle diminuerait ses tarifs. Or, elle ne le peut pas.

La commune s'était renseignée pour mettre en place une garderie affiliée CAF, ouverte aussi le mercredi matin. Mais les démarches étaient bien trop lourdes pour la commune.

Le système actuel et les tarifs perdureront donc.

Cantine :

Il est redemandé aux familles d'être plus vigilantes pour remplir les cahiers de cantine le vendredi pour la semaine suivante. La commande des ingrédients et la confection des plats nécessitent de connaître les effectifs suffisamment tôt.

Les changements de dernière minute doivent donc rester exceptionnels.

Car :

Il serait nécessaire qu'un car plus grand soit mis à disposition du circuit « petit car ». En effet, il a, pour le moment, une contenance de 22-23 places, or il y a 30 enfants inscrits. La mairie va se renseigner auprès du SIVOM pour trouver une solution.

Atsem :

Aucune remarque.

2 – 6 – Anglais:

Nous avons une nouvelle intervenante d'anglais : Mme Prifti Helen.

Elle intervient le lundi matin : 2 x 45' pour les CM et 45' pour les CP-CE1.

Nous remercions la Commune qui prend encore son salaire en charge et l'APE ses déplacements.

A ce jour elle donne entière satisfaction à l'équipe enseignante.

2 – 7 – Coût des Transports :

La commune avait demandé que soient effectués des réductions de coût au niveau des transports pour les activités extra-scolaires.

L'année 2016-2017 ne reflétait pas vraiment la réalité car il n'y avait pas de piscine.

Cette année, le coût prévisionnel de l'ensemble des transports pour l'année s'élèverait à 5400€ !

Ceci malgré :

- une seule classe qui descend à la médiathèque : 3 séances pour les maternelles.
- l'utilisation du Valmobus dès qu'un déplacement se fait sur la station : semaine de ski, cantonaux de Valmorel, ramassage des déchets, spectacle APE

Cela s'explique par le coût plus élevé du gymnase (2 séances de plus), une petite augmentation de la piscine (une séance de plus) mais surtout deux spectacles au Dôme d'Albertville.

De plus, le coût prévisionnel de la sortie de fin d'année a été vu au plus haut.

En tout cas, il apparaît réaliste d'estimer le coût de transport de l'année pour l'école autour de 5000€.

2 – 8 – Travaux :

Effectués :

- Petits travaux d'entretien courant : changement néon, réparation porte...

A faire :

- Nettoyer les abords du terrain de sport : végétation envahissante (voir avec Mr Pétex).
- Entretien des locaux : portes-fenêtres vieillissantes, mauvaise isolation thermique : le bâtiment se dégrade. La mairie en est consciente et a d'ailleurs fait appel à un expert de l'APTV qui a priorisé le changement des menuiseries. La mairie allouera régulièrement un budget à la rénovation du bâtiment.

3 – Coopérative Scolaire :

La Coopérative Scolaire est un outil pour concrétiser les projets mis en œuvre dans l'école par et pour les élèves. La Coopérative de l'école des Avanchers est sous la tutelle de l'Association OCCE (Office Central de la Coopération à l'École). Nous utilisons vos cotisations pour :

- acheter du matériel pédagogique : abonnements, livres ou albums... pour alimenter la BCD
- payer des intervenants extérieurs (ex : sortie fin d'année) pour des activités exceptionnelles,
- payer l'assurance MAE, les frais de tenue de compte, l'adhésion à l'OCCE...
- acheter du petit matériel : aliments pour faire des recettes...en maternelle, piles...
- payer des entrées de certains spectacle...

...

Nous organisons deux « animations » au cours de l'année scolaire, pour alimenter cette coopérative : Vente de photos et Tombola de Pâques...

Toutes les familles ne cotisent pas à la Coopérative scolaire (16€/an...). L'équipe enseignante rappelle que cette cotisation est facultative, car l'école doit rester gratuite mais remercie les familles qui peuvent participer.

A ce jour, la coopérative est en possession de 2900€.

4 – Questions diverses :

Informatique :

- Une nouvelle table informatique + 4 casiers ont été commandés pour la salle. Ceci permettra d'ajouter 4 postes informatiques et facilitera les séances. Les ordinateurs seront donnés et installés par l'association Montagnux. Il restera à la charge de la commune l'achat de petit utilitaire informatique (câbles, prises...)
- L'équipe enseignante renouvelle sa demande d'installation d'un VPI pour la classe de CP-CE1 pour la rentrée 2018 .
Des devis ont été demandés qui s'élèvent autour de 2300-2500€. La mairie sera destinataire des 4 devis les plus intéressants avant les vacances de Noël pour pouvoir statuer.
- Le petit ordinateur associé au TBI de la classe de CE2-CM montre des signes de faiblesse. Il pourrait être à changer dans l'année.

Questions de parents d'élèves :

- Serait-il possible de programmer la photo d'école quand les saisonniers sont là ? L'équipe enseignante répond que ce ne sera pas possible car les saisonniers arrivent trop tard dans l'année. Le choix de la faire avant les vacances de Toussaint permet : d'avoir une belle lumière, de ne pas avoir trop froid, d'avoir les photos à offrir aux familles pour Noël.
- Suite aux secousses ressenties sur la commune de Valmorel, des explications et un exercice à destination des élèves est-il prévu ? Le cycle 3 a dans ses programmes les séismes et le sujet a été traité l'an dernier. Avec les élèves de cycle 1 et 2 les enseignantes verront comment en discuter. Il sera aussi demandé si des consignes particulières sont données par l'inspection de Moutiers.

Remerciements :

- Merci à l'APE pour la prise en charge des frais de déplacement de l'intervenante d'anglais, du coût des MNS enseignement de la piscine, des entrées au Dôme et des entrées à la sortie de fin d'année. Un coût global de 1600€ environ.

- Merci à la Mairie pour le super photocopieur/scanner. Cela apporte un vrai confort : rapidité + qualité.

- Merci aux parents qui accompagnent aux différentes activités.

- Merci à Mr Pierre Yannick qui, suite à la fermeture du centre de vacances d'Alfortville, a fait don à l'école de matériel pour les arts ou le bricolage.

La séance a été levée à 19h45.